L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI 28 MAI 1881.

SPECTACLES BALS, &c.

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade

Samedi soir, 28 mai 1881.

PROGRAMME.
Première Partie.
1. Marche, Jewitt...Rosbach
2. ..., Poète et Paysan...Suppé
3. Valse, ...ly...Waldteufel
4. Grande Sélection, la Favorite...Donizetti
5. Polka, Anna, (solo de cornet)...Legendre
Exécuté par M. R. Gewert.

Deuxième Partie.
6. Ouverture, Mireille...Ch. Gounod
7. Duo et solo de flûte...
Exécuté par M. D'Aquin, Du Conservatoire de Paris.
8. Grande Sélection les Huguenots...Meyerbeer
9. Air du Barbier de Séville (solo de cornet)...Rossini
Exécuté par M. Gewert.
10. Solo pour 16 tambours...Faust
Exécuté par le prof. We...

Troisième partie.
11. Grand Galop Infernal...Keler Bela.
Chœur des esprits infernaux. Combat des furies. Danse des démons. Minuit. Pluton paraît. Réception de Pluton.
12. ..., Lorder...Nordmann
13. Réveil, la fille du forestier...Touch
14. ...Spindler

Prenez les chars coin des rues Canal et Bassin. Les trains partent à de courts intervalles toutes les après-midi. 28 mai—

GRANDE FETE de POMPIERS
DONNEE PAR LE
ST. BERNARD FIRE CO. No 1.
DIMANCHE, 29 MAI 1881.
—AU—
OAK GROVE PARK.
A deux lieues au-dessous des Abattoirs.
Comité d'Arrangements,
F. D. SEGHERS, Chairman.
John Delhonde, T. Duyer, Hy. Fleischer, C. Huston.

PROGRAMME.
1° Course à pied, 120 pieds, pour pompiers seulement. Prix $5.00.
2° Course à pied, 120 pieds, ouverte à tous. Prix, $5.00.
3° Course à pied pour jeunes filles, 75 pieds. Prix, un Eventail.
4° Cochon graissé. Prix, le cochon.
5° Standing jump. Prix $2.50.
BILLETS...50 Cents
Dames et enfants. Entrée gratuite.
Les portes seront ouvertes à midi.
Les courses commenceront à 2 1/2 P. M.
N. B.—Les billets émis et distribués pour le 24 avril 1881, resteront bons et valides.
22 mai—22,28,29

Southern Yacht Club.
Grande Régate Annuelle,
WEST END,
Pour Matelots de Profession.
Mardi, 24 mai...Yachts de 1re et 3e classe
Jeudi, 26 mai...Yachts de 4e classe et yachts à cabine.
PRIX:
1ère classe...$300 3e classe...$200
2e classe...250 4e classe...150
Courses Corinthiennes.
Mardi, 31 mai...Yachts de 1re et 3e classe
Jeudi, 2 juin...Yachts de 2e et 3e classe
PRIX—Argenterie.
JUGES.
Sam. Haedig, John Glynn Jr, R. L. MacMurdo.
MARQUEURS.
Henry Beaucbel, R. C. Payne, W. J. Ham.
COMITE DE RECEPTION.
WRIGHT SCHAUMBURG, chairman.
Hugh W. Brown, Jos. S. Boland, L. E. Généz, Thomas Hanna, Frank Kennedy, Chas Smith, John Pollock, W. A. Peale, Gus Pries, W. E. Stauffer, Geo. A. Williams, Jos Reed, Arthur Mendes, Jos Miltenberger, Wm Walsh, Frank Howard, Bertrand Beer, Theo Bruleteur.

Durant le mois de juin, une
Grande Régate entre Etats
aura lieu.
PRIX...$1500
Le dernier coup de canon sera tiré à l'arrivée du train de 1:30 p. m.
A. H. HARRIS, Secrétaire.
22 mai—au 2 juin

WEST END.
GRAND CONCERT
Tous les soirs par le célèbre orchestre du
Professeur MOSES,
Illumination à la lumière électrique.
Concert en matinée tous les samedis, à midi.

Des trains spéciaux seront fournis à des prix raisonnables sur un avis donné trois heures en préalable.
Les trains partent du pied des rues Canal et Carondelet à 6.15 et à 7 heures du matin et toutes les heures jusqu'à 3 heures de l'après midi puis toutes les demi-heures jusqu'à 10 du soir.
Le dernier train partira de West End à 11 du soir.
Les Dimanches après-midi les trains partent toutes les quinze minutes.
Billets, aller et retour, seulement 15 cents.
C. E. EVANS, Surintendant.
1er mai—1f

HENRY N. SIEBRECHT.
49...RUE ROYALE...49
MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ELEGANTS
DANS LE DERNIER GENRE.
Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.
PRIX MODERES.
21 avril—6m.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs François Ovide Dupuis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 2330—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 28 mai 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre situés dans le faubourg Marigny, en cette ville, sur la rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau, désignés par les Nos un et deux (1 et 2) sur un plan dressé par Allen D'Hémécourt, ingénieur civil, le 17 janvier 1851, et une copie conforme tirée par C. Giroux et A. Castaing le 25 janvier 1851 et déposée en l'étude d'Adolphe Boudousquié, notaire. Les dits lots mesurant chacun (au pied américain) vingt-six pieds six pouces de face à la rue Mandeville sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds neuf pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, chacun des lots garantissant respectivement vingt deux actions du fonds hypothécaire de la banque des Citoyens de la Louisiane, lesquelles actions doivent être vendues avec chacun des dits lots.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur devra fournir un billet-action pour la somme de cent sept piastres 50|100 chaque pour chacun des lots respectivement échéant le premier jour de juin 1881 et renouvelables conformément à la dite charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant. L'acquéreur devra assumer toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action fourni doit être identifié avec l'acte hypothécaire du 26 septembre 1834 pardevant Théo. Seghers, notaire, l'acte de division d'hypothèque du 29 mars 1851 pardevant Adolphe Boudousquié, avec l'acte de vente du shérif ci-inclus.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26avril—26 mai 3 10 17 24 28

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Wm Reed Mills.

ANCIENNE COUR SUPERIEURE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 28,666—maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 3123—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre de Cour de la dernière date du 23 avril 1881, au Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans la rue Ursulines, entre celles Royale et Bourbon, désigné par le No quatre-vingt-huit sur un plan de Louis Bringier, voyer général, en date du 18 septembre 1833, déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire en cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt trois pieds de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds six pouces, borné sur un côté par la propriété de Jacques Dupré ou ses avant-droit et de l'autre côté par la propriété de Veuve Bertoumm. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, ensemble avec cent trente-deux (132) actions hypothécaires du fonds capital qui s'y trouvent attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur devra fournir un billet d'action pour la somme de six cent soixante-quinze Piastres ($675) payable le premier jour de décembre 1881 et renouvelable conformément à la Charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens et le billet d'action ainsi fourni devant être identifié avec un acte hypothécaire passé pardevant Théo. Seghers, notaire, le 22 avril 1837—l'acte hypothécaire passé pardevant Charles Boudousquié, notaire, le 19 février 1841, avec l'acte de vente de la propriété et action de banque passé pardevant Robert Ker notaire, le 3me jour de décembre 1870, avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—27, mai 4, 11, 18, 25, 28.

Francisco P. Martinez vs George Fetner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 2451—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis de George Fetner dans les propriétés ci-après décrites:

1° Un lot de terre borné par les rues Gravier, Perdido, St Pierre et St Paul, désigné par le numéro trois et mesurant dix-sept pieds quatre lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles avec les constructions.

2° Un terrain dans le Deuxième District dans l'îlet borné par les rues Royale, Orléans, Bourbon et Ste Anne, et formant l'encoignure des rues Bourbon et Ste Anne, et mesurant, au pied français, trente et un pieds huit pouces de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur et façade à la rue Bourbon de cinquante-quatre pieds, et trente-six pieds huit pouces de largeur sur la ligne du fond, plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 avril—27—mai 4,11,18,25,28

A. Rochereau & Co. vs. William F. Washington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2954.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Bacchus, Delachaise et l'Avenue de la Louisiane, désigné comme lot No onze, sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, comme plan No 53 dans son livre de plans No deux, conformément au dit plan, le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds.

Acquis par le défendeur ci-dessus de William T. Hepp, par acte pardevant James Fahey, notaire, en date du 3 mars 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de quarante huit piastres chacun faits par le défendeur, en date du 1er mars 1873, et payables respectivement neuf et dix ans après date, portant intérêt courant de 6 0|0 et intérêt éventuel de 8 0|0 par an, garantis par hypothèque sur la dite propriété conformément à l'acte du 3 mars 1873, pardevant James Fahey, notaire.

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—26—3,10,17,24,28 mai

Veuve F. M. E. Dugué de Livaudais vs William Stoneenhalier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2969—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Foucher, Amelia, St-Patrick et St-Denis. Lesdits lots étant désignés par les Nos douze et treize sur un certain plan dressé par Charles de l'Isle, voyer, le 5me jour de février 1873 et déposé à l'étude de James Fahey, notaire en cette ville, comme plan No trois. Les dits lots se touchent et mesurent chacun conformément au dit plan, vingt-neuf pieds de face sur la rue Foucher, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente pieds.

Acquis par le défendeur par achat de Mme Elizabeth Lucienne Aline Delachaise, femme de Marion Encul Dugué de Livaudais par acte pardevant James Fahey, notaire, en date du 19 mars 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devra assumer le paiement de deux billets tirés par le défendeur pour vingt quatre piastres chacun en date du 1er mars 1873, payables respectivement neuf et dix ans après date, portant 6 0|0 et intérêt éventuel de 8 0|0 par an, garanti par hypothèque sur la propriété selon acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 19 mars 1873. 2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—26, mai 3, 10, 17, 24, 28.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF.

Dame Vve F. M. E Dugué de Livaudais vs Henry Zenas Osborne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2981—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 31 mai 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain avec tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance ou Live Oak, Magasins, Antonine et Foucher; le dit terrain étant désigné par le numéro seize sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, annexé à et faisant partie d'un acte de dépôt, passé en le bureau de James Fahey, notaire en cette ville; le dit terrain mesure d'après le dit plan, trente-un pieds trois pouces de face à la rue des Magasins sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles et égales.

Cette propriété a été acquise par le propriétaire actuel de dame Elisabeth Lucienne Aline Delachaise, épouse de François Marion Encul Dugué de Livaudais, par acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 17 mars 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: 1° L'acquéreur assumera le paiement de deux billets souscrits par le défendeur pour la somme de quatre-vingt piastres ($80) chacun, en date du 1er mars 1873, payables respectivement neuf et dix ans après date, portant 6 0|0 d'intérêt par année courante, et 8 0|0 par année d'intérêt éventuel, garantis par hypothèque sur la propriété précitée, selon un acte passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 17 mars 1873.

2° Et le reste du prix d'adjudication, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 avril—30, mai 7,14,21,28,31.

Louis Philippe Delachaise vs. Paul E. Mouchon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3031.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 7 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Plaisance, dans le Sixième District de cette ville et anciennement ville de Jefferson en cet Etat, dans l'îlet numéro 5, qui est borné par les rues Jersey, Laurel, Toledano et l'Avenue de la Louisiane. Le dit lot étant désigné par le No 5 sur le plan original des Faubourgs Plaisance et Delachaise, et en outre désigné par le même numéro sur un certain plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 19 octobre 1871, lequel plan est annexé pour référence spéciale à l'acte de dépôt précité passé pardevant James Fahey, notaire, le 19me jour d'octobre 1871, et mesure conformément au dit plan original et conformément au dit plan certifié trente-deux pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent deux pieds dix pouces, entre lignes égales et parallèles.

Acquis par le dit défendeur du dit plaignant selon un acte passé pardevant James Fahey, notaire, en cette ville, le 21 octobre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet fait par le défendeur pour la somme de cent cinquante-deux piastres ($152), en date du 14 octobre 1871, payable dix ans après date, portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement garanti par hypothèque sur la susdite propriété, selon un acte passé pardevant James Fahey, notaire, en cette ville, le 21 octobre 1871.

2° Et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7 mai—7,14,21,28. 4, 7 juin

Geo. Brandt vs. H. G. Harmeck et Seaman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1392.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Basin, Toulouse et St-Pierre, désigné par le No six, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, le 6 mars 1820, déposé en l'étude de G. R. Stringer, notaire en cette ville, le 4 avril 1820, le dit lot mesure (au pied français) vingt pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de soixante pieds. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et comprenant la maison portant le numéro municipal 137 sur la dite rue Remparts, et tous les droits, voies, servitudes habituelles et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 mai—21,28—4,11,18,21 juin

Alex Godenau versus Mme John H. Hiegen et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2969—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 28 juin 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District et désigné par le No un de l'îlet numéro six, borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Lyon et Upperline, le dit terrain faisant le coin des rues Tchoupitoulas et Upperline et mesure trente huit pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur et façade à la rue Upperline de cent pieds neuf pouces et trois pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No deux et vingt-quatre pieds, cinq pouces de largeur dans le fond.

2° Deux certains lots de terre et améliorations, situés dans le même District et désignés sur un plan de H. C. Brown, voyer, en date du 10 juin 1879 et annexé à un acte de séparation passé pardevant Wm. H. Pascoe, notaire, le 14 juin 1879, comme lots Nos trois et quatre de l'îlet borné par l'Avenue Napoléon et les rues Jersey, Laurel et Berlin. Les dits lots mesurent chacun trente-un pieds trois pouces de face à l'Avenue Napoléon sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Et c'est la même propriété que la dite Mme Hiegen, défenderesse a acquise conjointement avec les autres héritiers de la succession de feu Charles F. Stahlmann et conformément à un acte de séparation passé pardevant Wm. H. Pascoe, notaire, le 14 juin 1879. La dite propriété est devenue la propriété unique de la dite défenderesse, Mme Hiegen.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 mai—27,9,10,17,24,28 juin

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Claude Brignac.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 2138.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Jules Félix Durel, exécuteur testamentaire du décédé, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mai—24,28—2 juin

Succession de J. U. La Villebeuvre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2979—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par E. F. La Villebeuvre, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mai—24,28—2 juin.

Succession de J. P. Higgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 3301—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Higgins, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 mai—19,24,28

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF.

Joseph H. Oglesby et Albert Baldwin, receveurs, vs. Demoiselle M. Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2955—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "A" sur un croquis ou plan annexé à un acte hypothécaire passé pardevant Théo. Guyol, notaire, le 20 juin 1876, par le défendeur, et situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Levée ou Peters, la propriété de Albert Baulet et Flood et la rue Delaronde, mesurant soixante sept pieds huit pouces et six lignes de face rue Levée ou Peters, quatre-vingt treize pieds onze pouces de face rue Delaronde, sur une profondeur de quatre cent cinquante-six pieds dix pouces et quatre lignes d'un côté et de quatre cent soixante deux pieds sept pouces de l'autre côté, et le quel morceau de terre se compose de tous les terrains primitifs Nos huit, neuf, vingt-cinq et vingt-six, et de trente-trois pieds derrière les terrains Nos treize, quatorze, quinze et seize.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 mai—4,11,18,25,29juin

Bertrand Saloy vs. Joseph Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 3333—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une portion de terre située dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Tonti, Hopital et Miro mesurant quarante-deux pieds dix pouces six lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds 10 pouces six lignes du côté de la rue Tonti, et cent vingt-neuf pieds onze pouces du côté de la rue Miro, laquelle portion de terre commence à une distance de cent vingt pieds, formant l'encoignure des rues Miro et Hôpital. Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Louise Pasilée Goudran, conformément à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 23 décembre 1867.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Columbus, mesurant trente-et-un pieds cinq pouces et sept lignes de face sur la rue Prieur, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles désigné comme lot No 17 de l'îlet No 10. Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Edw. E. Kastin, par acte passé pardevant O. De Armas notaire, le 10 janvier 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 mai—28—4,11 18,25,29 juin.

John McCaffrey vs. Mlle Kate Nugent et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3307—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 8 juin 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse, Mlle Kate Nugent à un certain procès maintenant pendant dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulé Kate Nugent vs. John McCaffrey, No 3306, du dossier de la dite cour, le dit procès étant pour l'annulation et la mise de côté d'une certaine vente faite par le shérif de la paroisse St-Tammany, le 6 juin 1874, de certaine propriété foncière dans la dite paroisse St Tammany, décrite dans la pétition dans le dit procès, et pour loyer, revenus et dommages, s'élevant à cinq mill (5,000) piastres. La dite réclamation pour loyer, revenus et dommages étant maintenant sujette aux décisions récentes de la Cour Suprême de la Louisiane dans le dit procès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 mai—28, juin 1,4,8.

Mme Vve F. M. E. Dugué de Livaudais vs. John Heuherz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,968.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 31 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Foucher, Amelia, St-Patrick et St-Denis, les dits lots étant désignés par les Nos neuf, dix, onze, sur un certain plan dressé par Chas. de L'Isle, le 5 février 1873, et déposé en l'étude de James Fahey, notaire en cette ville, comme plan No 3, et mesurant conformément au dit plan comme suit, à savoir:

Le lot No neuf formant l'encoignure des rues Foucher et St Patrick, mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur et façade à la rue St Patrick de cent trente pieds dix pouces et une profondeur sur la ligne qui le divise du lot No dix de cent vingt-huit pieds. Les lots Nos dix et onze se touchent et mesurent chacun vingt neuf pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente pieds.

Acquis par le défendeur par achat de Mme Elisabeth Lucienne Aline Delachaise, femme de François Encul Dugué de Livaudais par acte pardevant James Fahey, notaire, en date du 19 mars 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devra assumer le payement de deux billets souscrits par le défendeur pour trente-six piastres ($36) chacun, en date du 1er mars 1873 payables respectivement neuf et dix ans après date, portant intérêt à 6 pour cent par année courante et intérêt éventuel, garantis par hypothèque sur la susdite propriété conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 19 mars 1873. 2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 avril 28—5 12 19 26 31 mai

Mme BONONO, sage-femme, et médecin pour dames, 149 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour traiter les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dérangement, suppression, des enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Reçoit des ... depuis 25 ans.
19 déc 1 an

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 2 et 4 roues, charrettes à bœufs, dos, pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour terre, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferrures à ... Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
2 mai 1881—1an

Brasseries.
Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
20, 22, 24 et 26 RUE MARAIS,
Entre Conti et St-Louis.
1er fév—81 1 an,DM?

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
333....RUE VILLERE....333
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—81, 1anDMmJ

GALERIE D'ART CELEBRE DE
WASHBURN,
TRIOMPHE DE LA PHOTOGRAPHIE!
PORTRAITS
Tirés d'une manière permanente au moyen du
PROCEDE BREVETE DE LAMBERT.
Tous les nouveaux genres de photographie exécutés avec les dernières découvertes et les perfectionnements les plus récents.
fév—1an PRIX TRES MODERES.

PHARMACIE DUCONGE.
20...RUE DE CHARTRES...20
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de REMEDES PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'il faut à un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
Agence pour la vente du Willey's Dysentery Remedy.
1 sept 80—1 an

VEUVE G. LHOTE. A. SAMUELS.
LHOTE & CO.,
OLD BASIN SASH, BLIND, DOOR FACTORY
—AND—
LUMBER YARD.
BUREAUX:
Coin des Rues Toulouse et Franklin et No. 32 Rue Carondelet,
P. O. Box 936. NOUVELLE-ORLEANS.
22juillet—1an

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.
Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:
PEREIRE, Delaplanne, mercredi, 25 mai.
LABRADOR, Sanglier, mercredi, 1er juin.
ST-LAURENT, Servan, mercredi, 8 juin.
Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)...$100 et $120
Deuxième classe...$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent, Gallier Court, lettre E, Nouvelle-Orléans.

Service entre Marseille et la Nouvelle-Orléans via Havane et Vera Cruz, avec retour direct sur le Havre.
Ce service mensuel sera desservi par les paquebots ci-après:
FLACHAT...Capt. Lebeley
LE CHATELIER...Laporte
ALEXANDRE BIXIO...Prado
FOURNEL...Bumelle
partant de Marseille le 20 de chaque mois et de la Nouvelle-Orléans vers le 15.
Pour fret, s'adresser à
L. GRAND, Agent. Lettre E, Cour Gallier.

Lloyd de l'Allemagne du Nord
STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.
Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier.
Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.
PRIX DU PASSAGE.
De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Cabine...$[illegible] Entrepont...$36.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême.
Cabine...$120 Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Cabine...$25 Entrepont...$15.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix; au-dessous de 1 an, gratis.
N. B. Un agent pour le Texas, M. J. Wal..., à Houston, est autorisé à délivrer des billets d'entrepont, aux conditions suivantes:
Brême à Galveston...$42 00
... à Galveston...13 50
La compagnie se réserve le droit de changer les dates des steamers, leurs jours de départ et les prix du passage.
Aussi de et pour New York et des ports ...
Pour plus de détails s'adresser à
Ed. F. SCHMIDT & CO., Agents. No 42 de la rue de l'Union.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI, 1er juin, à 8 h. A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
HUDSON,
H. R. Freeman, commandant
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P.CENT.
Passage -Cabine...$40
Entrepont...$20
Cette ligne prend du fret et émet des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT
To sail on WEDNESDAY, 1st June, at 8 A. M.
This line is composed of the following steamships—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
The steamship
HUDSON,
Capt. H. R. Freeman.
will leave her warf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1|2 PER CENT
Cabin passage...$40
Steerage...20
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an 41 Carondelet street.

Avis aux Contribuables.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un taux très avantageux pour les intéressés. Il se charge également ... de l'Etat ... payées par les propriétaires dont les terres ...
JOHN T. DUFOUR
... de la Bourse.

LAFOURCHE.

Deux fois par semaine pour THIBODAUX. Partant le LUNDI à 5 p. m., et VENDREDI, à 10 a. m.
Pour le BAYOU LAFOURCHE, DONALDSONVILLE et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau neuf et élégant à passagers, (roues à arrière)
BELLE OF THE COAST.
J. F. Ancoin, capit., Edw. Nicolle, commis, partira comme ci-dessus, descendant la côte chaque MERCREDI et DIMANCHE au point du jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à A. RIVET, No 105 rue Décatur.
20 oct—

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE POUR Thibodaux sur le Bayou Lafourche. Départ tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 P. M.
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, ainsi que tous les débarcadères de la côte, le bateau à vapeur
ST-MARY,
Max Blanchard, Capitaine, J. P. McElroy et C. J. Blanchard, Commis, partira comme ci-dessus. Son voyage de retour à la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS et Samedis.
Pour fret ou passage s'adresser à W. R. Gent house, rue Vieille-Levée No 44.
21nov—

Trois fois par semaine pour Terrebonne, et tous les débarcadères intermédiaires.
Départ tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS matin à 11 heures.
Le bateau à passagers A1
BELLE,
D. HARPER, capitaine, J. C. BERGERON, commis, partira comme ci-dessus. De retour il descendra la côte les DIMANCHES, MERCREDIS et SAMEDIS.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. RENO.
8sept— No 20, rue Conti.

Pour la Baie St-Louis, la Passe-Christian et Biloxi.
Le steamer
HEROINE
W. H. Biddle, Capitaine, J. Kittredge, Commis.
partira de Milneburg à l'arrivée du train de la gare du chemin de fer de Mobile, au pied de la rue du Canal
Lundi, Mercredi, Vendredi, } A l'arrivée du train de 7 heures du matin.
Pour revenir, il quittera Biloxi:
Mardi, Jeudi, Samedi, } A 6 heures du matin.
Le fret sera reçu tous les jours au dépôt du Louisville and Nashville Railroad, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
23mai—1f 39 Carondelet.

EXCURSIONS SUR LE LAC.
Commençant le 3 mai 1881, et jusqu'à nouvel ordre.
Pour la Baie St. Louis, la Passe Christian et Biloxi
Le magnifique et rapide steamer
SUNBEAM,
John Boardman, capitaine; C. W. Witham, commis. Part du West End par le train de 7 A. M., les Mardis et Jeudis.
Pour le retour. Il part de Biloxi les Mercredis et Vendredis à 6 A. M., le vent et l'eau le permettant.
Le fret est reçu au dépôt de la rue du Canal les Lundis et Mercredis. Pour le taux du fret et du passage s'adresser à bord ou à
GEO. D. HITE 116 rue Gravier.
P. S.—Le Sunbeam fera, tous les Dimanches, une excursion à Mandeville, Lewisburg et Madisonville à l'arrivée du train de 8 A. M. Pour le retour il part de Madisonville à 4 heures de l'après midi. Commençant 1er mai 1881.
3 mai—1m

Mandeville et Covington.
STEAMER DE LA MALLE DES ETATS-UNIS
NEW CAMELIA.
Arrangement d'été, commençant le 1er mai 1881
Laissera West End à l'arrivée des trains du coin des rues Canal et Carondelet.
TRAINS.
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Old Landing...1 p. m.
Mardi, Vendredi et Samedi, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, allant le samedi jusqu'à Old Landing...4 p. m.
EXCURSIONS:
Mercredis pour Mandeville et Old Landing...8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing...7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville...6 p. m.
Dimanche, directement pour Madisonville...6 p. m.
RETOUR:
Laissera Madisonville lundis, jeudis et samedis...5:30 a. m.
Laissera, mercredis...5 a. m.
Laissera Old Landing, mardis et vendredis...6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions du mercredi et dimanche...3 p. m.
Passage, chaque voyage, $1. Pour les jours d'excursion, aller et retour, $1. Enfants, moitié prix.
Fret reçu tous les jours à la station du chemin de fer, rue du Canal, près Broad.
W. G. COYLE, Agent,
27 oct— 39 rue Carondelet.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
E. J. GAY, remplaçant le NATCHEZ.
R. S. Leathers Capitaine, J. F. Muse, Commis.
Se reliant, à Vicksburg à la ligne Packet pour ... Yazoo, Tallahatchie et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St. Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY 106 rue Customhouse.
On vend des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Railroad au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO
REVEILLE L'APPETIT — Très agréable au gout — RÉTABLIT LES FORCES
... Anémie, Chlorose ... toutes les Pharmacies.

CHEMINS DE FER.

Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
—COMPOSÉE—
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS, CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE, CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
DEPARTS. ARRIVÉES.
Nlle Orléans à (midi) 12 | A Houston...6 A. M.
Houston...6:50 P. M. | A la N.-Orléans 3 P. M.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magasins et Natchez.
C. A. WHITNEY & CIE., Directeurs.
11mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS ET ST LOUIS
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7:02 a. m.	10:02 p. m.
Coast accommodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Malle rapide	5 00 p. m.	10:02 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
C. P. ATMORE, Agent général pour les passagers;
J. H. SMITH, Agent pour les billets;
J. T. HARAHAN, Surintendant.
12 mai—1f

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL-ROAD.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS AND ST LOUIS
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:02 a. m.	10:02 p.m.
Coast Accomodation	3:32 p m	9:12 a m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:02 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
C. P. ATMORE, General Passenger Agent;
J. H. SMITH, Ticket Agent.
J. T. HARAHAN, Superintendent
12 mai—1f

Chemin de Fer Pontchartrain.
Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.
Excursions au Lac, aller et retour le même jour 20 cts, pour les enfants au-dessous de douze ans, 10 cts.
Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 20 cts.
Les convois partiront comme suit la semaine:

DE LA VILLE.	DU LAC.
6 40 A.M	5 30 A.M
10 42 A.M	9 42 A.M
1 42 P.M	1 12 P.M
3 42 P.M	3 12 P.M
6 30 P.M	6 00 P.M

Les convois partiront comme suit le Dimanche:

DE LA VILLE.	DU LAC.
6 40 A.M	5 70 A.M
10 00 A.M	9 00 A.M
12 00 M	11 30 A.M
3 00 P.M	1 30 P.M

Et toutes les heures à partir de 3 heures. Le dernier convoi partira du Lac le dimanche à 6 h. 30 P. M.
17 sept— J. T. HARAHAN, Président

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE DIRECTE ENTRE LE NORD ET LE SUD.
Deux trains à passagers tous les jours
A partir de dimanche, 7 novembre 1880, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1...7:45 A.M	Malle No 2...7:15 A. M.
Malle No 3...4:30 P.M	Expr. No 4...11:35 A. M.
Mixed No 9...3:30 P.M	Mixed No 10...8:45 P.M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 9 et 10 partent tous les jours, excepté le dimanche.
DES WAGONS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A LOUISVILLE
Et sans changement pour CINCINNATI ST LOUIS ET CHICAGO
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST
Wagons munis de fauteuils inclinés pour dormir, et perfectionnés, allant tous les jours jusqu'à Vicksburg, sans changement.
Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agent Gén. des Pass.

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
THE DIRECT LINE BETWEEN THE NORTH AND SOUTH.
Two daily passenger trains.
Trains will leave and arrive at the Calliope street Depot, on and after Sunday, November 7th 1880, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1...7:45 A. M.	Mail No 2...7:15 A. M.
Mail No 3...4:30 P. M.	Express No 4...11:35 A. M.
Mixed No 9...3:30 P. M.	Mixed No 10...8:45 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 9 and 10 daily, except Sunday.
PULLMAN PALACE SLEEPING CARS TO LOUISVILLE
AND THROUGH TO CINCINNATI ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Vicksburg daily without change.
Tickets for sale, berths secured and information given at 22 Camp Street, corner Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

GRAND CHEMIN DE FER
Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue des Champs Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se rattachera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux ...
Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points doivent être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation", seront accordés à ceux qui n'expédient que par ce chemin de fer.
Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures, le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.
Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de ce faire.
GEO. PANDELY, Surintendant.
Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.
Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.
CHAS A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

GOUTTE & RHUMATISMES
PILULES DE LARTIGUE
Dépôt Pharmacie ..., RUE JACOB ..., PARIS.
Prescrites depuis plus de trente années par tous les médecins de France, elles calment les attaques les plus violentes en 24 ou 36 heures, empêchent la fréquence des accès, rendent les déplacements impossibles et souvent guérissent radicalement.
Dépôt à la Nouvelle-Orléans: CARROUCHE & Cie—RIVET

FER BRAVAIS
Adopté dans les Hôpitaux. FER DIALYSÉ BRAVAIS. Recommandé par les Médecins Contre Anémie, Chlorose, Débilité, Epuisement, Pertes blanches, etc.
Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées) est le meilleur de tous les toniques et le reconstituant par excellence. Il se distingue par la supériorité de sa préparation due à des appareils des plus perfectionnés. Il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni fatigue de l'estomac, de plus il ne noircit jamais les dents.
C'est le plus économique des ferrugineux puisqu'un flacon dure un mois.
Dépôt à Paris, 13, r. Lafayette (près l'Opéra) et toutes Phies.
Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre.
Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement.
A la New-Orleans HART & Cie; RIVET, CARROUCHE.

PAPIER FAYARD et BLAYN
Contre les Rhumes, maladies de Poitrine, ... Cors, Œils de Perdrix. Dépôt central, rue Nve St Merri 40, à Paris. New Orleans, MM. Rivet & Cie. et Carrouché—et dans toutes les Pharmacies.

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine immédiatement après la ... l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

AVIS.
LE Dr GEORGE P. MALONEY informe respectueusement ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de succursale en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son quartier-général qu'il occupe depuis nombre d'années.
N.B.—Les opérations dentaires de première classe, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les anesthétiques en usage par la profession de médecine sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré les services d'un des prothésistes les plus compétents dans la profession au Sud, pour m'aider.
$7 à $30 pour dents artificielles. Le seul Dr G. P. Maloney et le plus ancien rue du Canal, No 150, près Baronne.
Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle Orléans, ... 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 12 sept—1f

EXCELSIOR.
Dr. J. H. MALONEY, Dentiste,
SALONS: 110 rue du Canal, près St Charles, et coin des rues Joséphine et Camp. Dents artificielles faites à moitié meilleur marché qu'ailleurs. Orification des dents sans douleur; travail garanti comme excellence; extraction des dents sans souffrance. Consultez vos intérêts en allant examiner les spécimens de son travail et les médailles qu'il lui ont valu. Vieux ratelers acceptés en échange ou comme paiement partiel de dents. Travail exécuté à très bas prix. Ne vous trompez pas d'adresse.
Pose de dents...$7 00
15sept—1an

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
21mai—1an DMaJ

Dr. J. B. PEREZ,
MÉdecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES,
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.
Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept. 80—1 an.

LA MERVEILLE DU MONDE:
Le Destructeur de Vermine
DU PROF. HERMAN,
Renommé dans le monde entier,
qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, bêtes noires, puces sur les chiens, rouilles et insectes sur les plantes, mites dans les fourrures, tiques ou galles sur les moutons, chèvres, bestiaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.
A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.
La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger, elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.
Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.
F. FREDERICKSON,
Importateur et marchand de drogues en gros et au détail, 139 rue du Canal, Batisses Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.
1erdéc—1an

S.N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO
LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
Préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIERES MAISONS de gros et en détail le vendent à la Nlle-Orléans.
déc 30 1an

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX
16,000 fr. ... OR et ...
APÉRITIF & FORTIFIANT
Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force.
CROISSANCES DIFFICILES, SANG PAUVRE, ANÉMIE, LYMPHATISME, SCROFULES, ETC.
PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, ET LES PHARMACIES

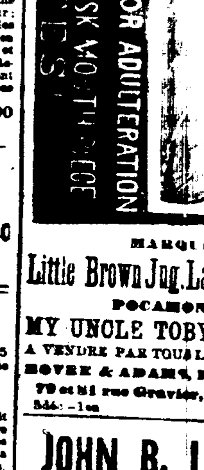

MARQUES
Little Brown Jug. La Belle Périque
POCAHONTAS
MY UNCLE TOBY, PELICAN.
A VENDRE PAR TOUS LES MARCHANDS.
BOVEE & ADAMS, Manufacturiers.
79 et 81 rue Gravier, Nlle-Orléans.
3déc—1an

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
2fév—6m MeVD

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.
BASILE BARES a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèles, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les ordres de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin.
20 fév—1f

Taxes de ville de 1881 non acquittées.
Département des Finances.
Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 6 avril 1881.
Les contribuables intéressés sont respectueusement informés qu'un intérêt au taux de 10 pour cent par an à partir du 31 mars dernier, s'ajoute à leurs taxes de 1881 non acquittées. En vertu de l'ordonnance No 6,917 des séries de l'administration, un paiement-à-compte peut être fait, sauvant ainsi l'intérêt sur les sommes payées.
E. T. WALSHE,
6 av—1f Administrateur des Finances.

Santé, c'est Fortune!
TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail. Abus de soi-même. Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la guérison. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.
2 avril—1an—Dim, Mar, Jeu

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
6 juil 80—1an Nlle-Orléans.

FEUILLETON.

Com. le 12 mai

LE Père de Martial,

—PAR—
ALBERT DELPIT.

(Suite.)

—Chère madame, dit-il, daignez croire, non-seulement à mon amitié, mais encore à mon dévouement le plus complet. J'ai une idée, et je désire vous la soumettre. Comment trouvez-vous le colonel?

—M. Mornier? C'est le meilleur homme du monde.

—Maintenant, ne bondissez pas!

—Je ne bondis pas.

—Là. Attention. Une..... deux..... trois.... Voulez-vous l'épouser?

Elle le regarda d'un air de reproche. Il lui prit la main et très doucement:

—Je comprends votre silence. Laissez-moi m'expliquer nettement, puisqu'il est convenu que je suis votre ami. Ce silence veut dire ceci: comment puis-je me marier, dans ma position?.... Je pourrais vous répondre que le colonel sera trop heureux de vous avoir pour femme. Je préfère employer un argument personnel: votre fils aura un père et un nom honorable... De grâce, ne parlez pas. Toute discussion est inutile, puisque vous n'avez pas le droit de répondre: Non.

—Mais....

—Il n'y a pas de mais. D'ici vingt-quatre heures, le colonel vous demandera de vouloir bien accepter sa main. Comme dans la chanson:

Elle a des rides, mais
C'est une main loyale!

Remarquez que vous ferez une double bonne action. D'abord, vous remplirez un devoir vis-à-vis de votre petite Jeanne. Ensuite, vous serez la Judith d'une Holopherne femelle. Ne riez pas. C'est très sérieux. Sans que vous vous en doutiez, vous devenez l'instrument de la vengeance céleste!

Gradesse eût été fort embarrassée pour répliquer. Les paroles de Jean touchaient à quelque chose de si délicat! Avant qu'elle eût pu prendre la parole, Thérèse arrivait, l'air égaré.

—J'envoie mon fils dans sa chambre, dit-elle d'une voix brève. Il n'y est plus. Je ne sais quel pressentiment m'avertit qu'un malheur plane. Il a laissé ce mot pour vous.

Jean ouvrit l'enveloppe que lui tendait Mme Cambry, et lut:

"Tenez-vous prêt. Je vais à Bayonne "demander raison au duc de Hautmont."

Mme Cambry jeta un cri terrible. Elle connaissait Martial. Il se porterait aux extrémités les plus violentes pour contraindre le duc à se battre.

Le père et le fils allaient s'entre-tuer! Oui, Martial connaissait enfin le nom de son adversaire. Mais ce que Thérèse ignorait, c'est comment il l'avait appris. Les rancunes et les haines naissent, se forment et se condensent, en province, d'une façon toute particulière. Quand deux personnes sont brouillées ensemble, il faut que tout le monde prenne parti pour l'une ou pour l'autre. A Paris, on a plus d'indifférence. Il en résulte que lorsqu'on est fâché avec quelqu'un, on est fâché du coup avec tous les amis de ce quelqu'un. De là, une bonne haine franche que nourrissait Mme veuve Euphémie Dortet contre la famille Cambry. Comprenez-vous ces gens qui se permettaient de se prononcer contre elle! Malheureusement, il ne suffit pas de haïr quelqu'un. Il faut encore trouver le moyen de se venger. Mais comment?

Oh! l'excellente Euphémie ne négligea rien: paroles perfides, insinuations doucereuses, pointes empoisonnées, toutes les herbes de la saint Jean! N'ayant rien de vrai à dire, elle calomniait de son mieux. Seulement, elle sentait bien que personne ne prenait au sérieux ces calomnies-là. Tout le monde aimait Pierre et Thérèse; tout le monde les respectait. On laissait jaser la vieille femme, parce qu'il est toujours agréable d'entendre déchirer son prochain. On s'ennuie tant dans les 86 départements! Mais on ne la croyait jamais. Elle le savait et ne dérageait pas.

Elle ragea bien plus quand elle apprit que Martial épousait Espérance. Pensez donc! Deux millions de dot! Chaque fois qu'une riche héritière se mariait, Euphémie considérait qu'on volait Auguste. Il est exaspérant de penser qu'il y a des gens à qui tout réussit!

Or, le matin même elle lut dans le journal de Bayonne la note que, quelques heures plus tard, le duc montrait à Jean de Born.

Avez-vous vu quelquefois un chat en face d'un bol de lait? Le bol est à un coin de la pièce; le chat à l'autre coin. La bête déploie toutes ses grâces félines; elle coquette avec sa gourmandise; elle ronronne, s'avance, recule, cabriole. Elle semble se dire: "—J'ai là du bon lait, à ma guise. Je puis le lamper d'un trait... Mais après? Après le plaisir sera fini. Faisons durer le plaisir!" Euphémie imitait le chat. Elle faisait durer le plaisir! Elle tournait et retournait le journal, passant de l'article de tête aux Faits-Divers; de la Chronique locale aux Halles et marchés. Puis elle revenait à la fameuse note, la pesant, la commentant. Quelle jouissance!

D'abord Martial savait-il à quoi s'en tenir? Alors pourquoi cette fête de fiançailles, trois jours auparavant? Elle se rappela que M. Jordan n'y assistait pas. Sans doute, il était arrivé dans la nuit apportant la mauvaise nouvelle. Mais comment ce second mariage se greffait-il sur le premier? Autant de points obscurs pour la bigote. Elle résolut d'envoyer purement et simplement le journal à Martial. S'il ignorait tout, ça lui porterait un bon coup. Heureuse aubaine! S'il n'ignorait rien, ça l'ennuierait de voir qu'on s'occupait publiquement de sa mésaventure. Autant de gagné!

La petite feuille partit soigneusement pliée: pliée avec amour. Elle franchit la distance de Bayonne à Cambo dans la boîte de cuir d'un facteur indifférent. Et puis, elle arriva entre les mains de Martial.

Ce fut l'étincelle qui embrase le tonneau de poudre. Le jeune homme bondit. Enfin, il savait le nom de l'homme qui tuait son bonheur! Et l'on espérait le lui cacher, ce nom! Mais la jalousie qui veille est plus patiente que toutes les ruses du monde! M. de Hautmont était à Bayonne. Il le trouverait vite. Un voyageur de cette importance-là ne se dissimule pas aisément. Il laisse derrière lui une sorte de sillon lumineux comme les grands navires. Mais comment aller à Bayonne? Seller un cheval? Bastien le verrait; il préviendrait M. Cambry, Mme Cambry peut-être. On essaierait de le retenir. Ce serait une nouvelle scène douloureuse. Avant tout, Martial voulait éviter cela. Non. Il irait à pied. Une heure et demie de route seulement, après tout. Une bagatelle pour un Basque. Il écrivit rapidement quelques lignes à l'adresse de Jean. Cinq minutes après il montait le coteau.

Il allait droit devant lui, comme poussé par une force magnétique. Dans son esprit fiévreux rebondissait la même pensée. Il verrait face à face ce rival exécré! Oh! il avait reconnu tout de suite le nom de Hautmont sous l'initiale. Ne parlait-il pas, jadis à son père de "ce "duc fabuleusement riche, espèce de Don "Juan vieilli, qui couvait Espérance de "ses yeux ardents?" Il le haïssait cet homme. Il osait désirer Espérance! Et il allait l'épouser! Et cette chasteté, et cette virginité appartiendraient à ce bellâtre sur le retour!

Une jalousie farouche brûlait le malheureux. Il marchait dans une sorte d'affolement. Tous ses rêves dansaient devant lui comme les gnômes d'une ballade allemande. Jadis, il se plaisait à caresser des projets. Il se peignait à l'avance ce que serait le jour de son mariage. Espérance entrait à l'église, blanche et parée pour les épousailles. Ensuite, la messe, dans la vieille église de Cambo, aux vitraux naïfs. Au dehors, sous la pierre grise, ses aïeux endormis, croisant leurs mains de squelettes dans une prière pour leur petit-fils. Dans le chœur, les chants vagues et doux de l'orgue, noyés en une vapeur d'encens. Un mot dit par elle, un mot prononcé par lui, et tout serait consommé. Elle sortirait de l'église avec lui, elle serait sa femme, elle lui appartiendrait... Et là bas, dans un lointain mystérieux, la chambre nuptiale, fraîche et parfumée....

Toutes ces espérances-là croulaient! C'est le duc qui aurait tout! C'est avec lui qu'elle pénétrerait dans l'église, avec lui qu'elle en sortirait; avec lui qu'elle entrerait dans la chambre nuptiale.... Un voile descendait devant les yeux de l'infortuné. Il s'appuya contre un arbre. La respiration lui manquait.

Et pourquoi tous ces bonheurs à ce duc? Parce qu'il était riche. Grand Dieu! c'était donc vrai ce que disaient les mécontents de ce bas monde. L'argent payait tout: la gloire, le bonheur et l'amour! Avec beaucoup de sacs de louis, on pouvait acheter la réputation des hommes et le corps des femmes! L'humanité devenait donc un immense creuset où, pêle-mêle avec l'or, coulaient en fusion les cœurs et les cervelles!

Ainsi qu'il arrive toujours, les idées de Martial s'exaspéraient. Elles dépassaient le but! Son sang, fouetté par la course, faisait battre son cœur à coups pressés et précipitait sa fièvre. Ses nerfs se révoltaient. En vain, il avait essayé de les dompter par la fatigue, pendant l'expédition au camp Carliste. Ils dominaient la nature en ce corps non apaisé par le sommeil. Depuis les adieux d'Espérance, Martial n'avait pas fermé l'œil!

Quand il entra dans Bayonne, tout le monde se retourna pour le regarder. Rien d'étonnant. Son visage effrayait par une pâleur de marbre; une poussière épaisse couvrait ses vêtements. Les uns et les autres s'arrêtèrent pour commenter l'événement. Le fils de Pierre Cambry "le fils de notre député" dans un état pareil! C'était donc vrai la nouvelle annoncée dans "la feuille?" Jusqu'à ce moment, le plus grand nombre refusait d'y croire. Mais, maintenant on ne doutait plus.

Martial ne s'apercevait pas de cette curiosité générale. Sur son chemin s'ouvrait le Jardin-Public. Il entra. Tout Bayonne s'y trouvait réuni. Au milieu de la première allée, Mme Vve Euphémie Dortet raccommodait un bas bleu, flanqué de l'inévitable Auguste. Elle eut un saisissement de joie devant la figure décomposée de Martial. Joie si vive que son œuf de bois s'échappa du talon du bas et roula par terre! En femme avare, elle pensa néanmoins à dire à son fils:

—Ramasse, Auguste!

Mais, bientôt levée, elle courut au devant de Martial.

—Comme je suis heureuse de vous rencontrer, cher monsieur, dit-elle de sa plus douce voix.

Il ne l'écoutait pas. Avec son instinct de femme, doublé de son flair de méchante, elle devina que Martial allait lui échapper. Une seule chose occupait le jeune homme: sa jalousie. Elle le prendrait par là.

—Je suis au courant de votre malheur, reprit elle avec componction. Pauvre jeune homme! Est-il assez à plaindre! Puis-je vous aider en quelque chose?

—Oui, madame. Je voudrais savoir où demeure à Bayonne M. le duc de Hautmont.

—Rien de plus simple.

—Alors veuillez me donner son adresse.

Elle la connaissait à merveille. Mais à quoi bon l'indiquer, comme cela, tout de suite? Oh! où eût été le plaisir? La vie serait bien triste, en vérité, si l'on n'avait pas la consolation d'aviver les douleurs à coups d'épingles! Mme veuve Euphémie Dortet eut aussitôt un air désolé.

—Mon pauvre M. Martial, je suis sûre que vous ferez un malheur!

Il répéta sur le même ton bref:

—Son adresse!

Elle reprit d'un air patelin:

—De grâce, soyez prudent.

—Son adresse! Son adresse! dit pour la troisième fois le jeune homme, qui ne se contenait plus.

Elle le vit frissonnant, énervé. Elle comprit que la machine pourrait bien éclater et les morceaux rejaillir sur elle. Doucement, elle lui glissa:

—Vous connaissez la villa du capitaine? C'est là.

Martial ne se le fit pas répéter deux fois. Il rebroussa chemin, et gagna en courant le boulevard. Il était alors six heures du soir. La ville, très animée, se peuplait de citadins qui se promenaient paisiblement avant de rentrer dîner chez eux. Quelle différence entre le calme de ces bourgeois et le désespoir de cet infortuné! Martial franchit la grille. Il se trouva en face du valet de chambre qui guettait. Jacques attendait la visite de son rival. Il avait laissé des ordres en conséquence.

—M. le duc de Hautmont est-il chez lui?

—Non, monsieur.

—A quelle heure rentrera-t-il?

—Je ne saurais le dire à monsieur. Monsieur le duc dîne en ville.

Martial retint un geste de colère. Il se possédait encore assez pour sentir combien ce serait inconvenant en présence d'un valet. Il se retira. Après tout, rien que de naturel dans ces réponses. Il se présentait chez M. de Hautmont; M. de Hautmont dînait en ville. Il aurait dû le prévoir. Les invitations ne manquaient pas chez un homme tel que celui-là. Restait la ressource d'attendre. Il s'assit sur un banc de bois peint en vert, entre deux arbres du boulevard: un de ces bancs vulgaires, ceux que l'industrie étale sur les promenades de toutes les villes de France. Puis il resta là, les bras croisés, l'œil fixé sur la grille de la villa. Personne n'entrerait ou ne sortirait sans qu'il s'en aperçût. Si le duc venait, il courrait à lui. Et si on ne voulait pas le recevoir, eh bien, tant pis, l'explication aurait lieu publiquement, sur le trottoir, en plein air, devant tout le monde.

Deux heures s'écoulèrent. Les promeneurs passaient devant lui sans qu'il les vît. Toute sa force de pensée se condensait sur cette maison aux vitres rougies par les derniers rayons du soleil couchant. Car la soirée s'avançait. Lentement le crépuscule descendait sur la ville. Elle semblait se jeter un mantelet brun sur les épaules. Ça et là quelques fenêtres s'éclairaient déjà timidement.

Martial songea: Il provoquerait le duc. Oh! Jean de Born et le colonel Mornier [illegible] ment. Il connaissait l'habileté suprême [illegible] de son rival. On ne tue pas deux hommes sans se faire une terrible réputation de tireur. Lui-même tenait bien l'épée. D'ailleurs, il serait soutenu par son amour, par sa jalousie, par sa haine. Il espérait venger ses souffrances sur ce grand seigneur insolent, qui lui arrachait le bonheur de sa vie. Et si le sort le trahissait? Soit. Il mourrait. On ne souffre plus, quand on est mort. Il ne sentirait plus ces coups de dents qui lui mangeaient le cœur!

Une troisième heure s'écoula. Puis encore une demi-heure. Martial entendit neuf coups sonner lentement à l'horloge d'une chapelle voisine. C'était fête le lendemain. Les cloches de l'église commencèrent à tinter avec cette tristesse vague qui fait rêver même les plus heureux. Il se rappela que jadis il écoutait souvent les cloches de l'église de Cambo, en se promenant avec Espérance....

Et ce duc qui ne rentrait toujours pas! L'ombre s'épaississait lentement. C'était maintenant un embrasement général qui flamblait dans l'obscurité. Aux fenêtres, des lumières brillaient. Des deux côtés du boulevard, les réverbères piquaient la nuit. Là haut, les étoiles s'allumaient, semblables à des rivières de diamants dont se parait le ciel. Les passants ne distinguaient plus le visage de Martial. Mais ceux qui se promenaient de long en large remarquaient cet homme échoué là, sur ce banc, dans une immobilité de statue.

Un moment vint où l'attente lui parut insupportable. Il avait si hâte d'en finir! Ses jambes engourdies le laissaient. Il se leva et fit quelques pas à son tour, le long du boulevard. Comme il touchait à l'extrémité du trottoir, il s'appuya contre la grille d'une maison et resta là, pendant un temps assez long, enveloppé d'ombre. Il n'écoutait guère les paroles échangées par ceux qui le croisaient. Cependant un nom—le sien—le frappa soudainement. Il leva la tête [illegible] domestique [illegible]

—Oui.

—Il aura perdu patience. Il a bien fait. M. le duc m'a ordonné de ne conduire le coupé au cercle qu'à minuit.

Au cercle! ces deux mots tombèrent dans l'oreille de Martial. Il bondit en avant. Il savait maintenant où rencontrer son ennemi!

Jamais, de mémoire basquaise, pareil dîner n'avait été donné au cercle. Le journal du cru en publiait le menu dans son numéro du jour. Dans toutes les maisons de la ville, depuis la plus petite jusqu'à la plus grande, les gourmands en rêvaient. Quant aux invités, aux élus, on se les montrait d'un air jaloux, légèrement envieux. Cela devenait un titre de gloire pour eux. Leur mérite augmentait immédiatement aux yeux de leurs concitoyens. Dans les visites, au Jardin-Public, dans les rencontres, on échangeait des paroles comme celles-ci:

—M. Marescot en est.

—Vraiment?

—Le docteur Toutaillot aussi.

—Et M Bec?

—Il était invité. Mais A. L. ne lui a pas permis d'accepter. Elle est furieuse qu'on n'ait pas aussi "prié" M. de Viredieu.

Amélie-Léonore tenait la balance égale entre son mari et son amant. Il ne fallait "manquer" ni à l'un ni à l'autre. C'est beau, l'esprit de corps!

On cite des brouilles qui datent de ce jour mémorable. Des gens ne se parlèrent plus, parce que le fils du neveu du cousin du frère d'un des membres du cercle, avait refusé un morceau de carton satiné. Encore aujourd'hui, il y a des individus dont on dit: "Il s'est très mal conduit à l'époque du dîner." Car, ne vous y trompez pas. Ce n'était point un dîner, mais le dîner.

Le cercle est au milieu de la rue Thiers. Il occupe tout le second étage. De la rue, étincelaient les fenêtres brillamment éclairées. Les fleurs encombraient l'escalier, peu imposant, humide, mal éclairé. Sur la première marche se dressait une affreuse statue en carton-pâte, sale, à [illegible] On avait trouvé [illegible] lui planter un bouquet [illegible] main.

(A Continuer.)